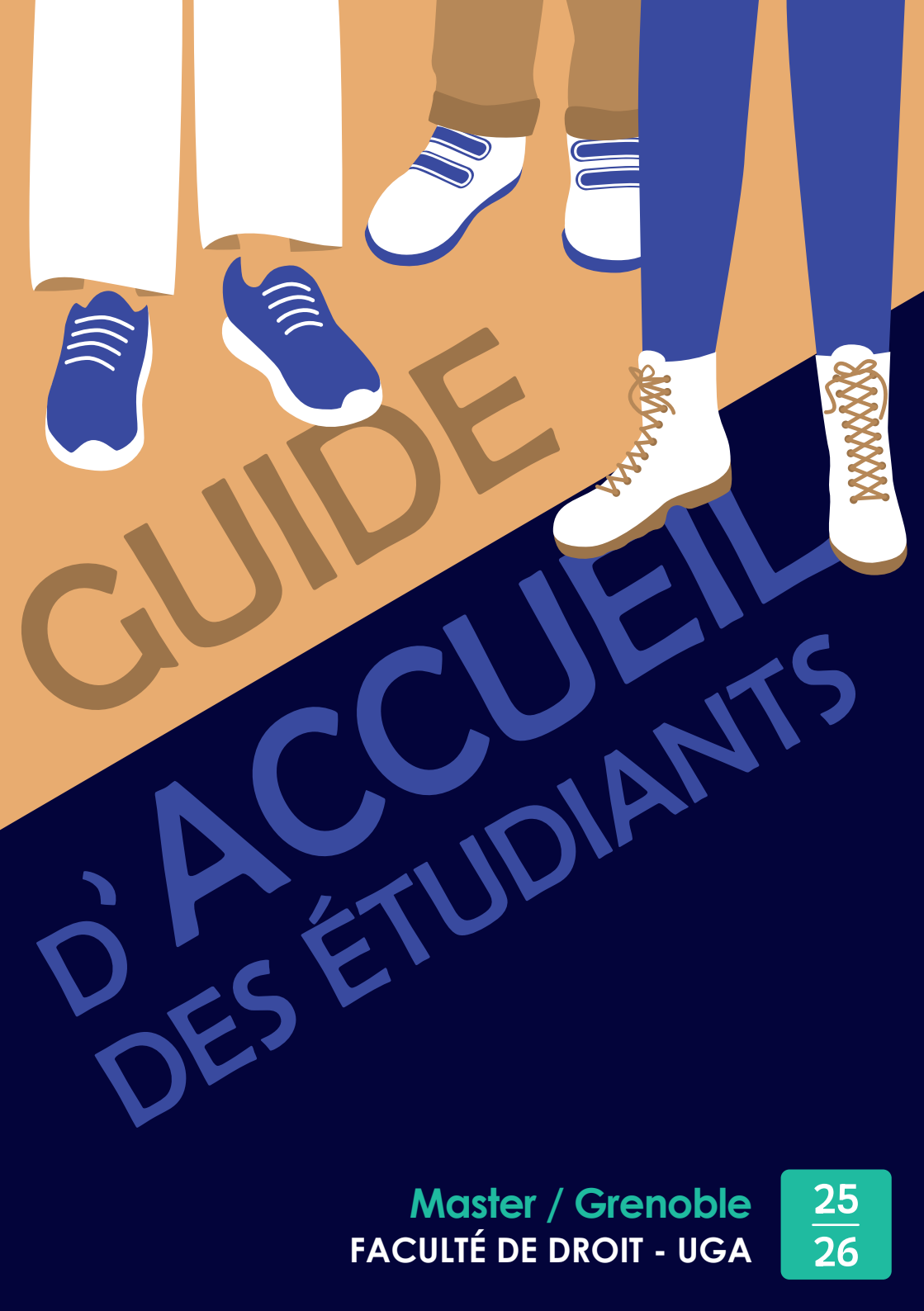




GUIDE D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS

Sommaire

Mot du Doyen	3
Faculté de droit	4
À la découverte du master	6
Études, mode d'emploi	8
Outils étudiants	10
Options	12
S'ouvrir au monde	14
Services aux étudiants	15
Préparer l'avenir	18



Mot du Doyen

Chères étudiantes, chers étudiants,

En vous inscrivant en master, vous vous engagez dans un nouveau cycle d'études supérieures, afin d'acquérir une expertise reconnue en sciences juridiques. La Faculté de droit de Grenoble propose des formations de master très diverses et adaptées à vos aspirations. Leurs atouts sont reconnus, comme en attestent les très nombreuses candidatures reçues chaque année.

Ces masters, répartis en onze mentions et dix-sept parcours, bénéficient de l'engagement des enseignants-chercheurs de la Faculté et de l'investissement, à leurs côtés, de nombreux intervenants extérieurs, professionnels de secteurs d'activités très divers. Ils débouchent également sur un éventail de professions très large, embrassant notamment le droit privé, le droit des affaires, le droit international, le droit public et le droit des libertés. Enfin, ils sont sanctionnés par un taux d'insertion très élevé.

Ces masters vous sont plus spécifiquement présentés sur le site internet de la Faculté de droit.

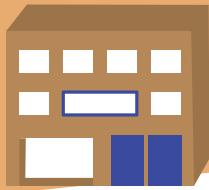
Le présent guide vous livre les éléments vous permettant de profiter pleinement de vos deux années de master à Grenoble, en vous présentant les temps forts de votre formation.

Il expose les options et modalités pédagogiques diversifiées qui s'offrent à vous, qu'il s'agisse des cliniques juridiques, des concours de plaidoirie ou des travaux collectifs. Il donne également un aperçu des conventions négociées avec des établissements d'enseignement supérieur reconnus, nationaux ou étrangers, afin de proposer des échanges et des doubles diplômes pour répondre aux enjeux de demain. Il contient enfin des renseignements pratiques, et détaille les services mis en place par l'UGA et la Faculté de droit.

La lecture attentive de ce guide est un bon début, mais n'hésitez pas à solliciter le directeur de votre master et les services de scolarité pour répondre aux questions qui pourraient encore se poser à vous.

Bonne année universitaire à la Faculté de droit de Grenoble !

Jean-Christophe VIDELIN, Doyen de la Faculté
Romain BOURREL, Vice-doyen en charge des affaires pédagogiques



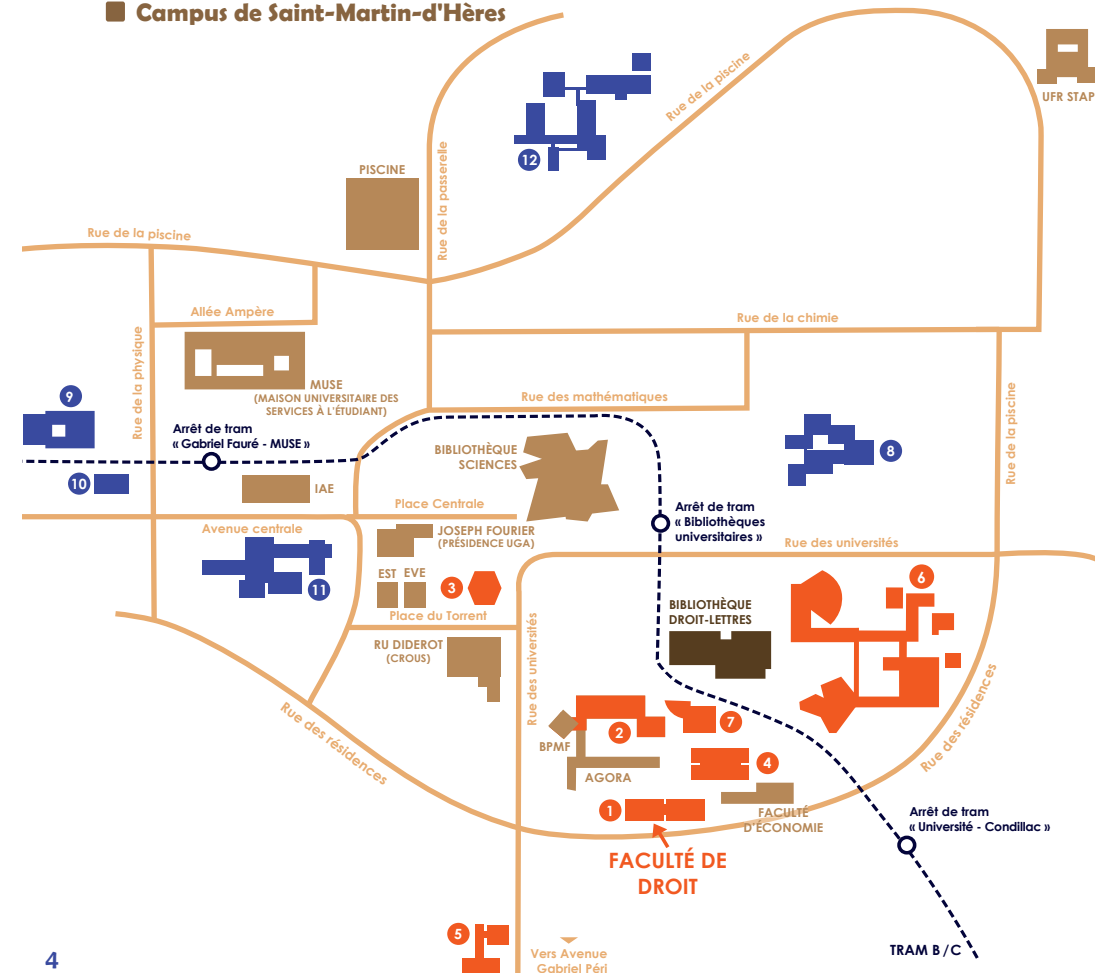
Faculté de droit

La Faculté de droit est une composante de l'Université Grenoble Alpes (UGA). Elle est présente sur les deux campus universitaires de Grenoble et Valence.

Le campus universitaire de Grenoble

À Grenoble, l'UGA est répartie sur 3 zones géographiques : Gières/Saint-Martin-d'Hères (où est implantée la Faculté de droit) ; centre-ville de Grenoble ; Presqu'île scientifique de Grenoble. Durant l'année, vous serez amené à vous rendre dans de nombreux bâtiments pour suivre vos cours ou passer vos examens, sur le Campus de Saint-Martin-d'Hères.

Campus de Saint-Martin-d'Hères



Légende :

Principaux lieux de cours

- 1 **Faculté de droit** (salles TD - Ailes A et B)
- 2 **Galerie des amphis - BPF** (amphis)
- 3 **Amphi Weil**
- 4 **Simone Veil** (salles TD)
- 5 **Les Alpilles** (salles TD)
- 6 **Stendhal** (amphis)
- 7 **CLV - centre des langues vivantes** (amphis et salles TD)

Lieux de cours secondaires

- 8 **BSHM** (amphi Michel Dubois)
- 9 **PHITEM** (amphis)
- 10 **MACI** (amphis)
- 11 **DLST** (amphis)
- 12 **BERGÈS** (amphi Craya)

Bibliothèque principale

Autres lieux

Le bâtiment de la Faculté

Le bâtiment de la Faculté de droit est composé de deux ailes (A et B) de 4 étages.

L'aile A est organisée comme suit :

- **Rez-de-chaussée** : accueil, scolarité licence et scolarité EAD
- **1^{er} étage** : scolarité master et salles de cours
- **2^e étage** : direction et services administratifs
- **3^e et 4^e étages** : enseignants-chercheurs

L'aile B est agencée de la manière suivante :

- **Rez-de-chaussée** : associations étudiantes, salles de cours et espace de travail libre
- **1^{er} étage** : salles de cours et espace de travail libre
- **2^e étage** : scolarité IEJ, pôle relations internationales, pôle professionnalisation et stages, salles de cours et espaces de travail libre
- **3^e étage** : enseignants-chercheurs et école doctorale sciences juridiques
- **4^e étage** : activités de recherche (CRJ, CESICE et centre de documentation recherche)

Les chiffres clés

À la Faculté

- **4500** étudiants
- **35** formations dispensées
- **80** enseignants-chercheurs
- **40** personnels administratifs
- **3** centres de recherche
- **1** école doctorale

En master

- **750** étudiants
- **11** mentions de master
- **17** parcours en formation initiale ou continue
- **4** parcours en alternance (3 parcours en Droit des affaires et 1 parcours en Droit des collectivités territoriales)



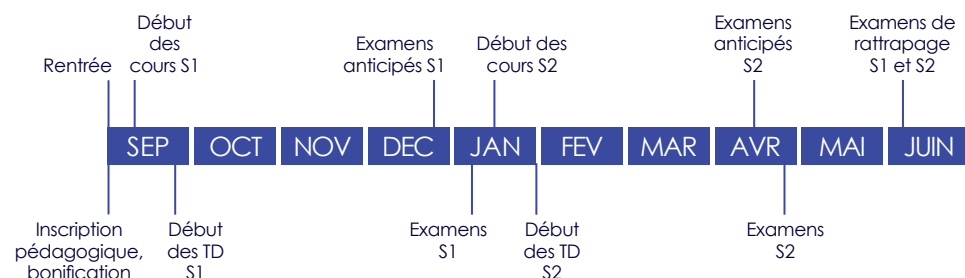
À la découverte du master

À nouveau cycle d'études, nouvelles modalités pédagogiques ! Découvrez comment fonctionne le master.

Le master 1

Les cours conservent de fortes parentés entre les différentes mentions de master, ce qui explique qu'un certain nombre soient mutualisés. Plusieurs promotions de master se retrouvent donc ensemble afin d'assurer une formation commune. Certains de ces enseignements continuent à être dispensés en amphithéâtre et sont accompagnés de TD, d'autres prennent la forme de séminaires.

Chronologie de l'année de M1



Le master, une formation sélective

Pour entrer en master, il est nécessaire de déposer une candidature sur la plateforme MonMaster selon un calendrier et des modalités qui sont précisés sur le site internet de la Faculté de droit. Une fois les résultats de la commission de sélection publiés, le candidat doit confirmer son souhait d'intégrer un parcours de master à la Faculté de droit puis procéder à son inscription.

S'inscrire en master à la Faculté de droit de Grenoble :

droit.univ-grenoble-alpes.fr (Formations > Candidater et s'inscrire)

Le droit à la poursuite d'études

La formation de master comporte deux années. La sélection à l'entrée suppose ensuite un passage du M1 au M2 si l'année est validée (en session 1 ou en session 2).

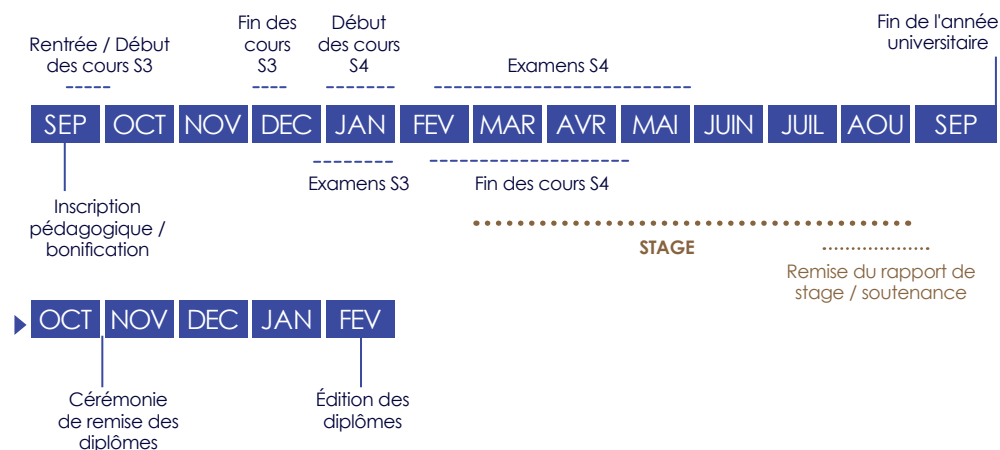
Attention : le redoublement en M1 n'est pas de droit ! Les étudiants qui souhaitent redoubler doivent le demander expressément. Leur demande est examinée par la commission d'admission. En cas d'admission, ils doivent respecter les conditions d'inscription.

Le master 2

Vous allez travailler de manière totalement différente, au sein de chaque promotion. Les enseignants-chercheurs attendent de vous un travail personnel de préparation très important, les cours sont interactifs, les TD disparaissent, l'oral est très largement favorisé, tout comme le travail en groupe. Vous allez devoir apprendre à chercher par vous-même les connaissances à acquérir, et vous familiariser avec votre futur métier en réalisant un stage. Ainsi, le nombre d'heures de cours que vous allez suivre sera deux fois moins important qu'en master 1, mais vous devrez consacrer autant de temps à vos études. Les équipes pédagogiques vous accompagneront dans l'acquisition de cette nouvelle méthode de travail. Cette équipe sera, d'ailleurs, souvent composée à la fois d'enseignants-chercheurs et de praticiens du droit pour que vous puissiez engager une démarche de professionnalisation.

Dans de nombreux M2, le semestre 2 est plus court que le semestre 1 et certains sont ouverts en alternance. L'organisation de votre année de master dépendra, pour beaucoup, du parcours que vous avez choisi. Les spécificités de chaque parcours exigent un calendrier différent.

Chronologie de l'année de M2



Consulter les formations de master proposées par la Faculté de droit de Grenoble :

droit.univ-grenoble-alpes.fr (Formations)





Études, mode d'emploi

L'ensemble des éléments concernant votre scolarité constitue le **Règlement Des Études (RDE)** et le **tableau des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC)** de la formation. Ces documents sont téléchargeables sur Moodle (voir p.10).



N'oubliez pas de vous inscrire !

L'inscription annuelle à la Faculté est obligatoire. Elle se compose de 2 phases : une inscription administrative (IA) puis une inscription pédagogique (IP).

- IA : L'inscription administrative intervient une fois que nous avons accepté votre candidature. Elle se traduit par le paiement des droits universitaires et la délivrance de la carte étudiante.
- IP : L'inscription pédagogique consiste à choisir et à s'inscrire aux enseignements de l'année d'études. Selon le parcours de master choisi, il pourra s'agir, notamment, d'inscriptions à des cours de sport (voir p.12), des cours de langues (voir p.12), à une clinique juridique (voir p.13) ou encore à un concours de plaidoirie (voir p.13).

Les évaluations

Les compétences et les connaissances sont appréciées par des contrôles continus (CC) et des examens terminaux (ET). En M1, les modalités de ces évaluations vous sont familières. En M2, elles prennent des formes plus variées, en fonction des objectifs pédagogiques, qu'il s'agisse de la rédaction et de la soutenance d'un mémoire, d'un grand oral (GO), ou de concours de plaidoirie, par exemple. Des bonifications très variées sont imaginées en M1 et en M2.

L'assiduité

Plus qu'une obligation, l'assiduité est la clé de la réussite en master !

En master 1, la présence aux TD et aux enseignements de langues est obligatoire et contrôlée. Elle peut l'être également en CM. Le RDE détaille ces modalités.

S'agissant des TD, en cas d'absence à 3 séances de TD dans une matière (même si les absences sont justifiées), l'étudiant sera déclaré défaillant. Il ne pourra donc pas valider son semestre et, par conséquent, son année. Dans ce cas, seul le Doyen de la Faculté pourra, sur demande de l'étudiant et présentation des justificatifs, lever la défaillance.

En master 2, la présence est obligatoire à tous les cours, séminaires ou conférences proposés ainsi qu'aux cours d'anglais, le cas échéant. Aucune dispense de présence ne peut être accordée, sauf pour motifs exceptionnels, et sur décision du responsable du master.

Soyez réactifs : n'hésitez pas à faire connaître vos obligations professionnelles si vous devez avoir un emploi en parallèle et informez vos chargés de TD de tout problème susceptible d'affecter le déroulement de vos études.

Les contrôles continus

Ils concernent les séances de travaux dirigés (TD) et les séminaires. Plus interactifs, ils permettent une évaluation de la progression. En M2, certains cours sont conçus de cette façon, pour permettre de progresser sous la direction de l'enseignant.

Les sessions d'examens

À la fin de chaque semestre, une première session d'examens est organisée afin de valider celui-ci. Le détail des matières sanctionnées par un contrôle terminal (CT) est présenté dans le RDE.

Une session unique de rattrapage est fixée pour les deux semestres de l'année universitaire.

Les bonifications

Les matières à bonification sont facultatives. Vous avez ainsi la possibilité de suivre, au premier et/ou au second semestre, des enseignements supplémentaires : langues, sports, autres enseignements transversaux à choix proposés par le Service des Enseignements Transversaux (SET), mais aussi, en fonction des masters, les cliniques juridiques. Ces enseignements sont sanctionnés par des notes pour lesquelles seuls les points au-dessus de la moyenne comptent. Cela peut donc vous permettre d'augmenter légèrement votre moyenne et, pourquoi pas, d'atteindre une mention !

La réussite

La compensation

La compensation s'effectue : entre les matières d'une même unité ; entre les unités d'un même semestre ; entre les semestres 1 et 2 de chaque année.

Il est possible de renoncer à la compensation à l'issue de la première session, au sein d'un semestre, dans le cas où un étudiant souhaite pouvoir améliorer ses résultats de manière significative lors de la deuxième session, en se représentant aux UE non acquises (note < 10/20). Attention ! Toutes les matières, acquises comme non acquises, de cette UE devront être repassées. Se reporter au règlement des études (RDE) de chaque master concerné.

La capitalisation

Une UE définitivement acquise ne peut pas être repassée. En conséquence, les UE et les crédits ECTS correspondants sont définitivement acquis et capitalisables, dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. Se reporter au règlement des études (RDE) de chaque master concerné.

Les rattrapages

En cas d'échec à un semestre, les UE non-acquises peuvent être repassées lors de la session de seconde chance. Les rattrapages ne concernent que les examens terminaux (pas les notes de TD, pas les séminaires,...). Soyez prudent : il n'existe qu'une seule session de rattrapage ! Elle se tient selon les modalités détaillées dans le RDE.

De plus, la note obtenue lors de la session de rattrapage est définitive, même si elle est plus défavorable que votre note initiale ! Réfléchissez donc stratégiquement au choix des matières que vous souhaitez repasser pour atteindre la moyenne au semestre et à l'année.

Le redoublement

Le redoublement en master 1 n'est pas de droit. Il sera conditionné par une demande motivée et accordée par une instance ad hoc.



Outils étudiants

Pas d'études réussies sans de bons outils. L'UGA et la Faculté vous offrent tout le nécessaire pour que votre année soit couronnée de succès !

■ LEO (intranet étudiant)

L'intranet étudiant LEO est la passerelle vers tous les services numériques mis à votre disposition (ADE, Moodle,...). Utilisé au quotidien, il vous permettra de rester informé des dernières actualités de la Faculté et de l'UGA. Vous pourrez également y retrouver des informations utiles concernant vos ressources, vos démarches administratives, votre projet d'études et professionnel et votre vie étudiante.

Accéder à LEO : leo.univ-grenoble-alpes.fr

■ ADE (emploi du temps)

Tenez-vous informé de l'évolution de votre emploi du temps, en consultant tous les jours la plate-forme ADE.

Changeant généralement chaque semestre, les cours vous sembleront peut-être éloignés les uns des autres dans la journée voire dans la semaine. Gardez la bonne attitude durant toute l'année en profitant des heures creuses pour travailler, faire vos recherches à la bibliothèque universitaire, ou pour vous occuper de vos éventuels problèmes de scolarité.

Accéder à ADE depuis LEO :

leo.univ-grenoble-alpes.fr (Accueil > Mon emploi du temps)

La carte étudiante

Imprimée à la rentrée par chaque étudiant via une borne en accès libre sur le campus, elle est un accessoire indispensable à la vie étudiante.

Gardez-la précieusement ! Elle sera, notamment, votre preuve d'identité pour les examens.

■ Moodle (cours et actualités)

Moodle est la plateforme pédagogique utilisée à la Faculté afin de communiquer les ressources pédagogiques à l'attention des étudiants (informations de scolarité, plans de cours, documents de TD) mais aussi les actualités, offres de stage,... Chaque étudiant accède uniquement à son année d'études. Consultez quotidiennement cet outil !

Accéder à Moodle depuis LEO :

leo.univ-grenoble-alpes.fr (Accueil > Mes cours)

■ Zimbra (messagerie étudiante)

La messagerie Zimbra permet d'accéder à vos courriels universitaires, gérer votre calendrier et vos contacts à partir de n'importe quel ordinateur qui dispose d'un accès à Internet. Une boîte de messagerie étudiante est créée automatiquement à l'inscription dans l'établissement (sous réserve que l'étudiant soit inscrit correctement).

À noter : vous devez impérativement utiliser cette adresse mail Zimbra pour toute communication relative à votre scolarité universitaire.

L'ensemble des courriels émis ou reçus par la Faculté de droit et l'Université Grenoble Alpes le seront par votre adresse mail Zimbra. Si vous souhaitez consulter ces messages depuis votre adresse mail personnelle, vous devrez effectuer une redirection.

Accéder à Zimbra depuis LEO :

leo.univ-grenoble-alpes.fr (Accueil > Ma messagerie)

Effectuer une redirection depuis LEO :

leo.univ-grenoble-alpes.fr (Accueil > Menu utilisateur > Paramétrer ma messagerie)

■ PStage (conventions de stage)

PStage est l'application de gestion des conventions de stage utilisée par la Faculté de droit. Une fois votre stage trouvé, Pstage vous permettra de réaliser votre convention de stage grâce à la saisie de données précises (coordonnées de l'établissement d'accueil, nature et durée du stage, gratification éventuelle, identité des signataires...). Votre convention sera ensuite vérifiée par le Bureau des stages de la Faculté puis signée par les différentes parties prenantes via la plateforme de signature électronique Yousign.

Accéder à PStage depuis LEO :

leo.univ-grenoble-alpes.fr (Accueil > Outils > Tous les outils numériques)

■ Digiposte (relevés de notes)

Digiposte est un coffre-fort numérique qui permet de centraliser, d'archiver et gérer tous vos documents importants. Vous pouvez y déposer les documents que vous souhaitez. L'université Grenoble Alpes y déposera aussi certains documents numériques originaux comme, par exemple, vos relevés de notes et vos attestations de réussite. Ces documents reçus sont des originaux numériques ayant strictement la même valeur que des originaux papier.

Digiposte est un coffre-fort qui vous est ouvert à vie, entièrement et définitivement gratuit pour vous, qui vous permet d'archiver jusqu'à 3 GO de documents personnels importants (des copies de pièces d'identité, de diplômes...).

Activer votre compte Digiposte depuis

LEO : leo.univ-grenoble-alpes.fr (Accueil > Outils > Tous les outils numériques)





Options

Langues, sports, clinique juridique, concours de plaidoirie, initiation à la recherche : toutes les options sont ouvertes. À vous de choisir !

■ Langues

Le Service des langues de l'Université Grenoble Alpes propose différents enseignements de langues susceptibles de donner lieu à une bonification. Ces enseignements sont payants. Dans certains cas, le choix d'une LV2 vous sera utile pour l'entrée dans un parcours de M2, mais aussi pour candidater au parcours « Droit & Management » (voir détails p. 14). Le Service des langues vous donnera également accès à diverses certifications en langues (TOEFL, notamment) souvent bien utiles pour valoriser vos compétences.

S'informer sur les langues : RDV au Forum des langues organisé par l'UGA à la rentrée.

Consulter le site du Service des langues : sdl.univ-grenoble-alpes.fr

■ Sports

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) met à disposition des étudiants un très grand nombre d'activités sportives traditionnelles et nouvelles, en salle ou plein air, encadrées ou en pratique libre, du débutant au confirmé.

S'informer sur les sports : RDV au Forum des sports organisé par l'UGA à la rentrée.

Consulter le site du SUAPS : suaps.univ-grenoble-alpes.fr

Activités de plein air

En master 1 et 2, des activités de plein air spécialement conçues pour la Faculté de droit sont proposées aux étudiants le vendredi matin (M1) et après-midi (M2) au semestre 1. Différents sports sont pratiqués : VTT, planche à voile, randonnée et ski. Le nombre de places est limité. Une participation financière sera demandée aux étudiants inscrits à ce module.

Contacter le responsable des activités de plein air : lionel.vieux-champagne@univ-grenoble-alpes.fr



■ Clinique juridique

La clinique juridique est une façon innovante de mettre en pratique vos compétences et vos connaissances, en offrant un service juridique sous la supervision d'enseignants-chercheurs de la Faculté de droit et de partenaires (Barreau, collectivités,...). Qu'il s'agisse de droit des libertés ou de droit des collectivités territoriales, la clinique juridique vous permettra d'éprouver vos compétences et d'être à l'écoute des attentes pratiques afin de favoriser l'accès au droit.

La participation à une clinique juridique est sanctionnée par des modalités de contrôle des connaissances et des compétences propres à chaque formation.

■ Concours de plaidoirie

Les concours de plaidoirie sont très divers. Qu'ils soient organisés en interne (concours Quintilien), ou qu'ils le soient par des organismes et institutions nationales ou internationales (concours Cassin, Vedel, Rousseau,...), ils permettent une mise en pratique originale et stimulante du savoir théorique dispensé jusqu'alors. Ces concours supposent souvent un travail de groupe qui est source d'émulation !

■ Initiation à la recherche

La formation en master permet d'envisager une initiation à la recherche en sciences juridiques afin, pourquoi pas, de poursuivre des études en doctorat. Vous serez accompagné dans cette voie par des séances de méthodologie pour vous lancer dans la préparation d'un rapport de recherche (en M1), puis d'un mémoire de recherche (en M2) de plusieurs dizaines de pages, sous la direction d'un enseignant-chercheur. Ce travail est, le cas échéant, présenté et défendu devant un jury au cours d'une soutenance, ultime épreuve de votre cursus en master.

Quels sont les centres de recherche de la Faculté ?

La Faculté de droit de Grenoble regroupe 3 centres de recherche.

- Le **Centre de recherches juridiques (CRJ)** : il a vocation à initier et développer la recherche en droit public et privé, ainsi que sur des thèmes communs à ces deux branches du droit.
- Le **Centre d'études sur la sécurité internationale et les coopérations européennes (CESICE)** : il se consacre à la recherche en droit international public et en droit européen en accordant une attention particulière aux questions relatives à la sécurité internationale et européenne.
- Le **Centre d'études et de recherche sur la diplomatie, l'administration publique et le politique (CERDAP²)** : à partir d'approches interdisciplinaires tournées vers l'international, il est centré sur l'étude des recompositions institutionnelles des collectivités publiques et des organisations sur lesquelles elles reposent.

Ces centres de recherche organisent régulièrement des conférences offrant aux étudiants un approfondissement de leurs connaissances et une ouverture sur des thèmes d'actualité.

Tous les masters de la Faculté sont rattachés à ces centres de recherche.





S'ouvrir au monde

Votre formation juridique ne sera pas votre seul atout pour votre insertion professionnelle. N'hésitez pas à agrémenter votre cursus avec des connaissances provenant d'autres sphères !

■ Faire un stage

En master 1, les stages ne sont pas obligatoires mais conseillés. Ils constituent une expérience non négligeable pour votre insertion dans la vie active. Ils sont possibles lors des interruptions pédagogiques et uniquement sous couvert d'une convention réalisée auprès de la Faculté.

En master 2, les stages sont obligatoires pour la plupart des parcours et constituent un élément important dans votre cursus. Leur recherche doit se faire dès la rentrée, chaque étudiant ayant la responsabilité de trouver lui-même son stage avec le soutien de la Faculté.

Pour l'organisation de votre stage, votre interlocuteur reste avant tout le **Pôle professionnalisation** de la Faculté de droit. Dans ce pôle, le **Bureau des stages** assure la diffusion d'offres de stages et d'emplois. Vous pouvez les consulter, soit sur les panneaux d'affichage du Pôle professionnalisation (bâtiment B, 2^e étage), soit sur Moodle. Des listes d'entreprises et organismes, privés et publics, sont également à votre disposition pour mener vos recherches de stages.

Contactez le Bureau des stages :
droit-bureaustages@univ-grenoble-alpes.fr
04 76 74 32 38

Établir sa convention de stage depuis LEO : leo.univ-grenoble-alpes.fr (Mon projet d'études et professionnel > Faire un stage > Etudiants de la Faculté de droit)

■ Partir à l'étranger

Au sein de la Faculté de droit, les étudiants partent prioritairement en échange lors de leur M1. La mobilité est toutefois possible en M2, au cours du 2nd semestre, selon les parcours. En outre, la Faculté offre la possibilité de réaliser des doubles diplômes dans le cadre de partenariats avec des universités étrangères. En master, les étudiants peuvent aussi réaliser un stage à l'étranger, dans le pays de leur choix, dont la sécurité doit être garantie.

Contactez le **Pôle relations internationales (RI)** de la Faculté afin de vous informer sur les possibilités de mobilités et préparer au mieux votre séjour.

S'informer sur les relations internationales :
droit.univ-grenoble-alpes.fr (International)

Contactez le Pôle RI : 04 76 74 32 39
droit-law-international@univ-grenoble-alpes.fr

■ Choisir la double formation « Droit & Management »

Les étudiants admis en master 2 à la Faculté de droit de Grenoble, quel que soit le parcours choisi, peuvent bénéficier du partenariat établi entre la Faculté de droit et Grenoble École de Management (sur dossiers et entretiens). Celui-ci permet l'obtention de deux diplômes, l'un en droit et l'autre en management, à l'issue de 3 années d'études.

S'informer sur cette double formation :
droit.univ-grenoble-alpes.fr (Formation > Formations en présentiel > Masters)



Services aux étudiants

L'UGA, la Faculté de droit et ses partenaires vous accompagnent durant toute votre scolarité pour construire votre projet d'études et professionnel et profiter pleinement de votre vie étudiante !

■ MUSE - Maison universitaire des services à l'étudiant

Située à l'arrêt de tram " Gabriel Fauré - MUSE ", la Maison universitaire des services à l'étudiant a été pensée comme un **guichet unique** qui permet de faciliter vos démarches.

La MUSE accueille plusieurs **services de l'Université Grenoble Alpes** : Centre de santé étudiant ; Service Accueil Handicap ; Service Accueil Accompagnement ICampus ; Service Initiatives étudiantes ; Service Accueil International ISSO ; SUAPS UGA ; Service Culture ; Pôle entrepreneuriat étudiant " Pépité Ozer " ; Fab-Lab MSTIC. Elle rassemble également les **services du CROUS Grenoble Alpes** : Service Social, Service des Bourses et Pôle Logement ; Service culture, sport et animation.

Se rendre à la MUSE :

80 allée ampère, 38400 Saint-Martin-d'Hères



Les aménagements spécifiques aux situations de handicap

Pour les étudiants en situation de handicap, des aménagements sont possibles dans certains cas précis. Ils peuvent prendre la forme d'un **aménagement d'examens** (tiers temps principalement) **et/ou d'études**, ce qui ne dispense en aucun cas d'assiduité. La formation pourra sinon être proposée en **enseignement à distance** aux étudiants qui ne peuvent pas suivre les cours en présentiel.

Pour **déclarer un handicap**, une **procédure en 5 étapes** doit être respectée :

- 1/ Réalisez une demande d'aménagement auprès du Service accueil handicap (SAH)
- 2/ Signalez au plus tôt votre situation auprès du **Service de santé étudiante de Grenoble** qui produira un certificat médical
- 3/ Présentez-vous au **Service accueil handicap** (SAH) qui formalisera un plan d'accompagnement
- 4/ Contactez la **Faculté de droit** qui rédigera la décision d'aménagement finale (droit-handicap@univ-grenoble-alpes.fr)
- 5/ Informez votre **gestionnaire de scolarité** de la Faculté afin que les aménagements puissent être pris en compte le plus rapidement possible

Attention, les demandes d'aménagement doivent être renouvelées tous les ans.

Déclarer un handicap :

Suivez la procédure détaillée sur le site internet de la Faculté de droit : droit.univ-grenoble-alpes.fr (Étudiants > Aménagements d'études)

Bibliothèque et documentation

La bibliothèque universitaire Droit-Lettres sera votre lieu de référence pour la recherche documentaire. Elle met à votre disposition de nombreux services : ressources papier et numériques, wifi, salles de lecture, salles de travail en groupe, prêt à domicile. Il suffit de s'inscrire à la BU avec votre carte étudiante. Vous trouverez également dans la salle dédiée au droit (rez-de-chaussée de la bibliothèque) les documents correspondant aux besoins de votre formation : codes, manuels d'enseignement, revues juridiques,... Enfin, vous aurez accès aux documents numériques en ligne, depuis les postes de la BU ou à distance avec vos identifiants UGA.

En plus de la BU Droit-Lettres, vous aurez accès à toutes les bibliothèques faisant partie du réseau documentaire de l'UGA.

Par ailleurs, le Centre de documentation recherche Léon Michoud, situé au quatrième étage de l'aile B de la Faculté de droit, propose des ouvrages et périodiques sur les thématiques de recherche des deux centres de recherche (CRJ et CESICE). Il offre ainsi aux étudiants de master, aux doctorants et aux enseignants-chercheurs de la Faculté, un accès à un fond spécialisé, complémentaire à la Bibliothèque universitaire Droit-Lettres.

S'informer sur le réseau des bibliothèques :

bibliotheques.univ-grenoble-alpes.fr

Contacteur le Centre de documentation recherche Léon Michoud :

cdrij@univ-grenoble-alpes.fr

04 76 74 32 48

UNJF

L'Université Numérique Juridique Francophone (UNJF) est une université virtuelle qui propose gratuitement des cours en ligne aux étudiants des universités partenaires.

Ces cours sont apportés par des enseignants spécialisés dans leur domaine de compétence. Toutefois, il est important de préciser que ces cours ne sauraient en aucun cas servir de substitut aux enseignements dispensés en amphithéâtre par les enseignants de la Faculté de droit de Grenoble sur lesquels les étudiants seront évalués : à l'instar des manuels, ils peuvent en revanche être utilisés comme une ressource documentaire supplémentaire et gratuite.

Accéder aux cours en ligne de l'UNJF :

cours.unjf.fr

Jurisguide

Le site Jurisguide offre aux étudiants un accès illimité à des ressources essentielles en droit et à leur description synthétique, aux guides et aux fiches méthodologiques pour effectuer des recherches efficaces. Il est régulièrement mis à jour grâce, notamment, au partenariat mis en place avec la BU Droit-Lettres de l'UGA.

Accéder à Jurisguide :

jurisguide.fr

Vie associative

La Faculté de droit de Grenoble regroupe plusieurs associations étudiantes qui sont là pour vous accompagner durant votre vie étudiante, vous aider dans vos études et vous soutenir au moment de votre insertion professionnelle. Selon le parcours de master choisi, vous pourrez vous orienter vers l'une d'entre elles.

Consulter la liste des associations sur le site de la Faculté :

droit.univ-grenoble-alpes.fr (Vie étudiante > Associations étudiantes)

PROSE

Votre meilleur atout pour un cursus universitaire adapté à votre projet professionnel : la plateforme ressources orientation stages emploi (PROSE) de l'UGA. Celle-ci regorge de ressources pour vous aider à définir votre projet de formation et préparer votre insertion professionnelle.

Cet outil est proposé par l'espace orientation insertion professionnelle (OIP) qui vous accueille sans rendez-vous tout au long de l'année sur le Campus de Saint-Martin-d'Hères.

Les professionnels de l'orientation vous offrent également la possibilité de participer à des séances d'accompagnement individuelles ou collectives et organisent de nombreux événements (conférences, forums) durant l'année universitaire.

S'informer sur PROSE :

prose.univ-grenoble-alpes.fr

Se rendre à l'Espace OIP :

BPMF, 1^{er} étage, 151 rue des universités, 38400 Saint-Martin-d'Hères

Contacteur la DOPI :

orientation-insertion@univ-grenoble-alpes.fr

04 57 04 15 00

Le Pôle professionnalisation de la Faculté de droit :

Le Pôle professionnalisation vous accompagne dans votre projet de stage (Bureau des stages) et votre recherche d'emploi grâce à la diffusion d'offres mises en ligne sur la plateforme Moodle. Par ailleurs, il organise de nombreux événements tout au long de l'année pour vous permettre de réussir votre insertion professionnelle : conférences métiers, ateliers, Forum des métiers...

Se renseigner sur la professionnalisation :

droit.univ-grenoble-alpes.fr (Professionnels)

Contacteur le Pôle professionnalisation :

droit-professionnalisation@univ-grenoble-alpes.fr / 04 76 74 32 37 (ou 38)





Préparer l'avenir

L'avenir se prépare aujourd'hui ! Que vous souhaitiez préparer un concours/examens, continuer en thèse ou vous insérer sur le marché de l'emploi à la fin de votre master, la Faculté de droit sera à vos côtés pour vous accompagner dans vos projets universitaires et/ou professionnels.

La Faculté honore ses étudiants !

Après validation de vos deux années de master, vous serez convié à une Cérémonie de remise des diplômes traditionnellement organisée au mois d'octobre ou de novembre. Cet événement est l'occasion de partager un moment solennel et convivial entre les diplômés, leurs proches, les personnels administratifs et enseignants de la Faculté ainsi que les partenaires professionnels et universitaires. À noter, l'édition des diplômes originaux se fait au printemps de l'année suivante.

■ Préparations aux concours/examens

■ Préparation à l'examen d'entrée au CRFPA

L'**Institut d'Études Judiciaires (IEJ)** de Grenoble propose une préparation destinée à parfaire les connaissances des étudiants dans les matières qu'ils devront présenter à l'examen d'entrée au **Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA)**. Elle offre, pour cela, des méthodes adaptées aux différentes épreuves de cet examen.

■ Préparation au concours de l'EN3S

La Faculté de droit de Grenoble propose d'accompagner les étudiants dans la préparation au concours de l'**École Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale (EN3S)**. Elle leur permet ainsi d'acquérir de solides connaissances théoriques et méthodologiques pour appréhender les épreuves écrites et orales du concours.

Retrouvez en détail les préparations aux concours/examens sur le site de la Faculté : droit.univ-grenoble-alpes.fr (Formation > Formations en présentiel > Préparations aux concours et examens)



■ Faire une thèse

Le doctorat est le seul diplôme universitaire qui vous permettra d'entamer une carrière universitaire. Il vous ouvrira naturellement les portes de la recherche (privée ou publique) mais vous permettra aussi d'accéder à d'autres professions en bénéficiant de modalités spécifiques de recrutement réservées aux docteurs en droit. Seront notamment envisageables les professions d'avocat au Barreau ou dans un cabinet de conseil, magistrat, haut fonctionnaire,... Attention, la poursuite en thèse se prépare en M2 dès le mois de janvier. Vous aurez alors à définir votre sujet et rechercher un directeur de thèse.

L'École doctorale sciences juridiques regroupe près de 130 doctorants et une cinquantaine d'encadrants. Sa mission est de soutenir et valoriser le parcours doctoral avant, pendant et après la thèse. Chaque année, elle anime une conférence auprès des étudiants de master afin de leur présenter le parcours doctoral.

S'informer sur l'EDSJ : edsj.univ-grenoble-alpes.fr

■ Insertion professionnelle

Avec ses 17 parcours de master, la Faculté de droit de Grenoble offre à ses étudiants de multiples débouchés dans les principaux domaines du droit (vous trouverez sur notre site internet les secteurs d'emplois spécifiques à chaque parcours).

Lors de vos recherches d'emploi, pensez à consulter les offres mises en ligne par le Pôle professionnalisation sur la plateforme Moodle.

■ Réseau des diplômés de master

En tant que diplômé de master vous pourrez, à la fin de vos études, intégrer le réseau des diplômés de la Faculté de droit de Grenoble lancé en octobre 2019.

L'objectif de ce projet, mené par le Pôle professionnalisation de la Faculté de droit, est de bâtir ensemble un réseau professionnel permettant de mettre en relation les diplômés avec les étudiants, les enseignants-chercheurs et les partenaires de la Faculté de droit.

Les diplômés pourront ainsi profiter de nombreux avantages offerts par le réseau :

- Accéder à de nouvelles opportunités professionnelles en consultant les offres d'emplois communiquées par nos partenaires professionnels ;
- Recruter leurs futurs collaborateurs en diffusant des offres de stages et d'emplois auprès de nos étudiants ;
- Transmettre leur expérience en tant que professionnel en participant à nos événements de professionnalisation (ateliers, conférences, forums) ;
- Se tenir informés des actualités juridiques en recevant le calendrier des manifestations scientifiques organisées par nos enseignants-chercheurs (colloques, séminaires).

Contacter le Pôle professionnalisation de la Faculté de droit :

droit-professionnalisation@univ-grenoble-alpes.fr / 04 76 74 32 37

Contacts

Contacts académiques

Bureaux A104 à A110

Les coordonnées des gestionnaires de la scolarité sont disponibles sur le site internet de la Faculté de droit

Contact accueil

droit-accueil@univ-grenoble-alpes.fr
04 76 74 32 00

Adresse

Faculté de droit de Grenoble
1133 rue des résidences
38400 Saint-Martin-d'Hères

Site internet

droit.univ-grenoble-alpes.fr

SUIVEZ-NOUS !



Les informations de ce document ne sont pas contractuelles, des modifications peuvent être apportées. Ce document est valable pour l'année universitaire 2025-2026 (**dernière mise à jour** : mai 2025).

Responsable de la publication : M. le Doyen Jean-Christophe VIDELIN / **Rédaction, mise en page, graphisme** : Service communication de la Faculté de droit / **Impression** : Coquand imprimeur / **Crédits images** : service communication de la Faculté de droit ; Freepik.